



Laon, le 23 avril 2018

Communiqué de presse

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Dimanche 29 avril 2018

Dès le début des années 1950, les anciens déportés et les familles de disparus exprimaient le souhait de voir inscrite dans le calendrier une date réservée au souvenir de la Déportation.

Instituée par une loi du 14 avril 1954, cette journée de commémoration a lieu chaque année le dernier dimanche du mois d'avril. Ces cérémonies du souvenir honorent la mémoire de tous les déportés, sans distinction, et rendent hommage à leur sacrifice.

Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

10 h 30	Cérémonie commémorative en présence de M. LÉAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (Monument des Déportés, avenue Jules Lefèvre à Château-Thierry)
10 h 30	Cérémonie commémorative en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Monument de la Résistance et de la Déportation, boulevard Gambetta à Saint-Quentin)
11 h 00	Cérémonie commémorative en présence de M. LARREY, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne et sous-préfet de l'arrondissement de Laon. (Monument aux Morts de Laon)
16 h 30	Cérémonie commémorative en présence de M. LÉAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (Place Daniel Beaucreux, Baulne-en-Brie à Vallées-en-Champagne)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02